

Extrait du site UGTG.org

url :Â <http://ugtg.org/spip.php?article792>

# **LKP - Accord Bino : Cachez ce prÃ©ambule que je ne saurais voirâEuros!**

- Dossier spÃ©cial LKP - Accords -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 12 mars 2009

Mis Ã jour le : mercredi 25 mars 2009

---

**UGTG.org**

---

## Le gouvernement veut minimiser les succès de la Guadeloupe.

[A droite : T. Grumbach {JPEG}] Les archipels sont fragiles, mais accordés aux multiples vœux du monde actuel. LâEuros"ocan de la traite fut ainsi un continent obscur oÃ¹ sâEuros"implantèrent les plantations d'esclavesâEuros!

(Andouard Glissant et Patrick Chamoiseau : lâEuros"Intraitable beauté du monde, adresse à Barack Obama, Galaade Conditions, 2009)

**Cachez ce préambule que je ne saurais voirâEuros!** proclament toutes les forces de régression sociale depuis la signature, le 26 février dernier, de lâEuros"accord Jacques-Bino. Ce préambule [1] est pourtant lâEuros"illustration du principe d'« est le fait qui fait le droit ».

**Ce principe, énoncé par Loysel au XVIIe siècle, a été rappelé, dans ces mêmes termes, par Olivier Domota au ministre Jango.** CâEuros"était lâEuros"occasion du deuxième round de négociation quadripartite qui rassemblait, enfin, tous les protagonistes sociaux : les diverses organisations patronales, les élus, lâEuros"État et, bien sûr, toutes les organisations syndicales représentatives de Guadeloupe ainsi que les associations et les mouvements regroupés dans le LKP.

La finalisation de cet accord a dû attendre que le préfet et les représentants des collectivités territoriales signent [un second texte, en date du 4 mars](#). Contresigné par les organisations d'employeurs signataires de lâEuros"accord Jacques-Bino et lâEuros"ensemble des associations et des mouvements constituant le LKP, il contient cent soixante-cinq dispositions et fait référence explicitement à lâEuros"accord Bino.

**La ministre de l'Intérieur, qui était restée taissante pendant le déroulement du conflit, a tracé en quelques mots le nouvel argumentaire de la pensée unique concernant lâEuros"accord lui-même :** « LâEuros"État nâEuros"était pas partie prenante à ce texte. Il ne pouvait donc en négocier le contenu. Comme Yves Jango et Laurence Parisot, je juge certains propos, notamment du préambule, inacceptables » (les Échos, mardi 10 mars). La veille au soir, sur France Info, le ministre du Travail, Brice Hortefeux, a tenu des propos similaires. Il a déclaré, en dénonçant le préambule, que lâEuros"extension de lâEuros"accord nâEuros"était qu'une possibilité parmi d'autres et qu'il nâEuros"attendrait pas tant que la Commission nationale de la négociation collective, convoquée pour le 20 mars, nâEuros"aurait pas donné son avis.

**Pourquoi tant de protestations sur les termes d'« économie de plantation » qui figurent dans ce préambule ? Il sâEuros"agit pourtant d'une réalité historiquement reconnue.** En parlant de la pérennisation d'un modèle rien ne devait autoriser quiconque à soutenir que le texte du préambule renvoyait à une quelconque survivance de fait d'une économie esclavagiste. Pourtant c'est cette interprétation spéculative que retient le MEDEF et qu'exprime Laurence Parisot : « Le protocole d'accord énonce des principes qui sont contraires aux valeurs fondamentales de la République française et auxquelles nous ne pouvons souscrire d'aucune façon. On y lit que lâEuros"économie de la Guadeloupe serait une économie de plantation ». Cela veut dire une économie esclavagiste ! » (le Parisien, 9 mars).

**Cette levée de boucliers des pouvoirs économiques, politiques et médiatiques surprend d'autant plus qu'en lâEuros"État le préambule, rédigé entre des**

organisations syndicales reprÃ©sentatives et des organisations professionnelles dâEuros"employeurs et de salariÃ©s, nâEuros"est opposable quâEuros"aux signataires. LâEuros"accord bruyamment contestÃ© nâEuros"est applicable que sur le territoire de la Guadeloupe.

Il lâEuros"est dans un cadre rÃ©gional et interprofessionnel. Il est juridiquement conforme aux dispositions du Code du travail. [Il est susceptible dâEuros"être Ã©tendu en application de lâEuros"#8482;article L2261-15 du Code du travail.](#)

Sur quels fondements constitutionnels peut-on soutenir que les principes quâEuros"il Ã©nonce sont contraires aux droits de lâEuros"homme et aux libertÃ©s fondamentales ?

**Nul ne le sait. On peut par contre constater quâEuros"en refusant la nÃ©gociation au seul motif du prÃ©ambule et de lâEuros"article V, sur la clause de convertibilitÃ©, les responsables des grandes entreprises se dÃ©masquent.** La clause de convertibilitÃ© donne en effet trois ans au patronat pour prendre en charge, au fur et Ã  mesure du dÃ©roulement de lâEuros"accord, le rÃ©glement direct des 200 euros dâEuros"augmentation pour les plus bas salaires, en perdant progressivement le bÃ©nÃ©fice des dÃ©grÃ©vements fiscaux et sociaux qui leur ont Ã©tÃ© consentis. Quand les organisations dâEuros"employeurs qui reprÃ©sentent les plus petites entreprises de Guadeloupe acceptent ce dispositif, le fait que les plus importantes dâEuros"entre elles, qui sont au coeur des surprofits, le refusent met bien en Ã©vidence lâEuros"opposition Ã  la nÃ©gociation loyale et contradictoire qui les animait.

**Un nouveau revirement du pouvoir aprÃ©s le 20 mars serait donc dâEuros"autant plus incomprÃ©hensible que le MEDEF local est contraint de courir aprÃ©s lâEuros"accord Jacques-Bino quâEuros"il dÃ©nonce dans tous les mÃ©dias.** Il vient ainsi de dÃ©cider dâEuros"un engagement unilatÃ©ral sous la forme dâEuros"un bonus exceptionnel qui reprend quasiment lâEuros"intÃ©gralitÃ© de lâEuros"accord quâEuros"il condamne.

**Que peut-on reprocher aux syndicats de la Guadeloupe quand, sans attendre les consignes de Willy AngÃ©le, ils ont appelÃ© Ã  signer des accords, entreprise par entreprise, avec les employeurs directs pour que soit validÃ©e leur adhÃ©sion volontaire Ã  lâEuros"accord Jacques-Bino ?**

**Qui a pu parler dâEuros"extorsion de signature quand on sait que de grandes entreprises et des groupes lâEuros"ont dÃ©jÃ signÃ© ?**

**Quoi que puissent en dire aujourdâEuros"hui, a posteriori, princes et les princesses qui nous gouvernent, le prÃ©ambule existe. Il a une valeur juridique incontestable. Les surprofiteurs peuvent toujours soliloquer dans leur rÃ©serve, ils nâEuros"empÃ©cheront pas que ce prÃ©ambule est un fait acquis. Il marque la force poÃ©tique de lâEuros"utopie du rÃ©el sans lequel nul ne sait monter Ã  lâEuros"assaut du ciel.**

**Tiennot Grumbach**

Pourp@rler

Mars 2009

---

[1] **Le PrÃ©ambule :**

- ConsidÃ©rant que la situation Ã©conomique et sociale actuelle existant en Guadeloupe rÃ©sulte de la pÃ©rennisation du modÃ©le de lâEuros"Ã©conomie de plantation.
- ConsidÃ©rant que cette Ã©conomie sâEuros"appuie sur des rentes de situation de monopole, des abus de positions dominantes qui gÃ©nÃ©rent des injustices.
- ConsidÃ©rant que ces injustices touchent aussi bien les travailleurs, que les acteurs Ã©conomiques endogÃ©nes.
- ConsidÃ©rant que ce sont autant dâEuros"obstacles au dÃ©veloppement Ã©conomique endogÃ©ne et Ã  lâEuros"Ã©panouissement social.
- ConsidÃ©rant la nÃ©cessitÃ© de faire tomber tous ces obstacles en instaurant un ordre Ã©conomique nouveau prÃ©nant une revalorisation du

## LKP - Accord Bino : Cachez ce prÃ©ambule que je ne saurais voirâEuros!

---

travail de chacun (chefs dâEuros"entreprise et salariÃ©s) et promouvant de nouveaux rapports sociaux.

ConsidÃ©rant que les parties conviennent Ã ce titre de la nÃ©cessitÃ© dâEuros"une revalorisation substantielle du pouvoir dâEuros"achat par un relÃ©vement des bas salaires selon les modalitÃ©s qui suivent.